



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure **295, rue Rébec (Lot 1 576 865)**

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, RLRQ, c. A-19.1, art. 145.6)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, de ce qui suit :

Une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage a été déposée à l'égard du projet d'agrandissement résidentiel visant l'immeuble sis au 295, rue Rébec, sur le lot 1 576 865, ayant pour objet d'autoriser :

- Que la marge avant soit de 7,1 mètres, alors que la grille des usages et des normes prévoit une marge avant minimale de 7,6 mètres.

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire, qui se tiendra **le mardi 14 septembre 2021 à 19 h 30**, en la salle Florian-Bleau de l'hôtel de ville localisé au 110, boulevard Perrot à L'Île-Perrot.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à cette séance ou en transmettant ses commentaires par courriel, avant 17 h le jour même, à l'adresse questioncm@ile-perrot.qc.ca.

Notez que pour participer en présentiel à la séance, une demande d'inscription comportant le nom, l'adresse et le courriel de la personne participante doit être faite par courriel à questioncm@ile-perrot.qc.ca ou par téléphone au 514 453-1751, poste 225, et ce, au plus tard le jour de la séance à midi. Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées.

Donné à L'Île-Perrot, ce 26 août 2021.

(Original signé)

Yvan De Lachevrotière
Assistant greffier